



APPEL A PROJETS :

**MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
DES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)
DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE DANS LE
CADRE DE LA
PREPARATION OPERATIONNELLE A L'EMPLOI COLLECTIVE
(POEC)**

Pour les domaines :

**Carrosserie peinture, Contrôle technique, Cycles, Démontage recyclage,
Maintenance des véhicules, Maintenance des véhicules industriels et utilitaires
Ecole de conduite et Dépannage remorquage**

Cahier des charges

Certificats de Qualification Professionnelle des Services de l'Automobile



**INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES**

[PREAMBULE]

CONTEXTE DES CQP DANS LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET FINALITE DE L'APPEL A PROJETS :

► Le dispositif des Certificats de Qualification Professionnelle a été créé en 1988 et fonctionne à l'initiative et sous contrôle des Partenaires Sociaux de la Commission Paritaire Nationale (CPN) de la Branche des Services de l'Automobile.

Il a pour objectif prioritaire de répondre, de manière souple et rapide, aux évolutions du travail dans les entreprises.

Les CQP permettent l'accès aux qualifications inscrites dans la Convention Collective de Branche. La délivrance d'un C.Q.P. atteste donc de la maîtrise des compétences associées aux activités constitutives d'une qualification, identifiée et reconnue par l'ensemble des entreprises de la Branche.

Les C.Q.P. sont construits en blocs et unités de compétences (appelés BC/UC). Les unités de compétences constitutives d'un C.Q.P. visent des compétences permettant la mise en œuvre des activités de la qualification à laquelle correspond le C.Q.P. Les blocs de compétences sont un regroupement d'unités cohérentes entre elles.

L'A.N.F.A., mandatée par la Commission Paritaire Nationale a la responsabilité du développement et du suivi qualitatif du dispositif de formation.

L'Accord Paritaire National du 20 janvier 2004 instaure, par son article 1, que soit associé à chacune des qualifications spécifiques du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile un Certificat de Qualification Professionnelle (sauf dans le cas où la certification associée à la qualification ne peut être reconnue que par un diplôme d'Etat ou exception définie par la CPN). Le CQP constitue alors le mode d'accès privilégié à la qualification correspondante.

L'avenant n°1 du 28 avril 2011 à l'Accord National Paritaire du 20 janvier 2004 repris par l'avenant n°71 du 3 juillet 2014 étendu par arrêté du 5 janvier 2015 et modifié par l'avenant n°81 du 19 octobre 2016 vise tout particulièrement à faciliter l'accès aux CQP des publics salariés (dans la branche ou hors de la branche) et demandeurs d'emplois à notre secteur d'activités.

1.OBJET DE LA CONSULTATION

► Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre de la mise en place de Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives pour lesquelles un cofinancement du Plan d'Investissement Compétences (PIC) est prévu, pour les domaines d'activité suivants :

« Carrosserie peinture », « Contrôle technique », « Cycles », « Démontage recyclage », Maintenance des véhicules » « Maintenance des véhicules industriels et utilitaires », « Ecole de conduite » et « Dépannage remorquage ».

Il vise à sélectionner des organismes de formation sur la base de leur projet de formation et de l'ensemble des moyens mis en œuvre dans la réalisation des objectifs permettant d'accompagner des demandeurs d'emploi pour faciliter leur accès à l'emploi dans notre secteur et à la qualification au terme d'une formation d'une durée de 400 heures maximum, incluant obligatoirement une période d'immersion en entreprise, visant les CQP suivants :

- **CQP « Contrôleur Technique Véhicules Légers »**
- **CQP « Débosseleur Sans Peinture »**
- **CQP « Peintre Spécialiste »**
- **CQP « Mécanicien Cycles »**
- **CQP « Démonteur Automobile »**
- **CQP « Dépanneur Remorqueur Véhicules Légers »**
- **CQP « Mécanicien de Maintenance Véhicules Utilitaires et Industriels »**
- **CQP « Opérateur Maintenance Pneumatiques véhicules Industriels »**
- **CQP « Mécanicien de Maintenance Automobile »**
- **CQP « Mécanicien Spécialiste Automobile »**
- **CQP « Opérateur Service Rapide »**
- **CQP « Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite »**

L'ensemble des référentiels, et leur éventuel tableau d'équipement, relatifs à ces CQP est annexé au présent cahier des charges.

2. LOTS

Cet appel à projets est composé de 12 lots, certains lots étant composé de sous-lots.

Le candidat peut se positionner sur un, plusieurs ou sur l'ensemble des lots/sous-lots. Par ailleurs chacun des lots peuvent être multi-attributaires. Le candidat en capacité de se positionner sur l'ensemble d'un lot sera priorisé.

Lot 1 Section Contrôle technique : CQP « Contrôleur Technique Véhicules Légers »

Les actions de formation se dérouleront sur les 7 régions suivantes :

- **Sous Lot 1-1** : Auvergne Rhône-Alpes
- **Sous Lot 1-2** : Bretagne
- **Sous Lot 1-3** : Bourgogne Franche-Comté
- **Sous Lot 1-4** : Grand Est
- **Sous Lot 1-5** : Ile de France
- **Sous Lot 1-6** : Nouvelle Aquitaine
- **Sous Lot 1-7** : Occitanie

Lot 2 Section Carrosserie peinture : CQP « Débosseleur Sans Peinture »

L'action de formation se déroulera sur la région Ile-de-France

Lot 3 Section Carrosserie peinture : CQP « Peintre Spécialiste »

L'action de formation se déroulera sur la région Hauts-de-France

Lot 4 Section Maintenance Cycles : CQP « Mécanicien Cycles »

Les actions de formation se dérouleront sur les 3 régions suivantes :

- **Sous Lot 4-1** : Auvergne Rhône-Alpes, plus spécifiquement sur le département du Rhône
- **Sous Lot 4-2** : Ile de France
- **Sous Lot 4-3** : Grand Est
- **Sous Lot 4-4** : Occitanie

Lot 5 Section Démontage recyclage : CQP « Démonteur Automobile »

L'action de formation se déroulera sur la région Ile-de-France

Lot 6 Section Dépannage remorquage : CQP « Dépanneur Remorqueur Véhicule Léger »

Les actions de formation se dérouleront sur la région Hauts de France

Lot 7 Section Maintenance Véhicules Utilitaires et industriels : CQP « Mécanicien de Maintenance Véhicules Utilitaires et Industriels »

Les actions de formation se dérouleront sur les 5 régions suivantes :

- **Sous Lot 7-1** : Auvergne Rhône-Alpes

- **Sous Lot 7-2** : Centre Val de Loire
- **Sous Lot 7-3** : Ile-de-France
- **Sous Lot 7-4** : Provence Alpes Côte d'Azur, plus spécifiquement dans le département du Vaucluse
- **Sous Lot 7-5** : Occitanie

Lot 8 Section Maintenance Véhicules Utilitaires et Industriels pneumatiques : CQP « Opérateur Maintenance Pneumatiques Véhicules industriels »

Les actions de formation se dérouleront sur les 3 régions suivantes :

- **Sous Lot 8-1** : Auvergne Rhône-Alpes
- **Sous Lot 8-2** : Bourgogne Franche Comté
- **Sous Lot 8-3** : Occitanie

Lot 9 Section Maintenance Véhicules Légers : CQP « Mécanicien de Maintenance automobile »

Les actions de formation se dérouleront sur la région Centre Val de Loire, sur les 2 départements suivants :

- **Sous Lot 9-1** : Loir et Cher
- **Sous Lot 9-2** : Eure et Loir

Lot 10 Section Maintenance VL : CQP « Mécanicien Spécialiste Automobile »

L'action de formation se déroulera sur la région Provence Alpes Côte d'Azur, plus spécifiquement sur le département des Bouches du Rhône

Lot 11 Section Maintenance VL service rapide : CQP « Opérateur Service Rapide »

Les actions de formation se dérouleront sur les 2 régions suivantes :

- **Sous Lot 11-1** : Auvergne Rhône-Alpes, plus spécifiquement sur le département de l'Allier
- **Sous Lot 11-2** : Grand Est

Lot 12 Section Ecole de conduite : CQP « Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite »

L'action de formation se déroulera sur la région Ile-de-France

3. REPONSE ATTENDUE

La réponse devra prendre la forme d'un dossier de candidature, composé des 10 fiches techniques proposées ci-dessous pour chacun des lots. Pour chaque lot le candidat devra préciser s'il se positionne sur l'ensemble du lot ou sur un ou plusieurs sous-lots. Ce dossier rassemble les éléments requis pour l'habilitation des organismes de formation retenus pour mettre en œuvre des actions de formation ce, uniquement dans le cadre de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective pour la période allant de **septembre 2018 à janvier 2019**.

Important

► L'ANFA alerte les porteurs du projet sur le fait que le présent appel à projets est valable sous réserve du cofinancement accordé par Pôle Emploi dans le cadre du Plan d'Investissement Compétences (PIC).

SOMMAIRE

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 1 CONTRÔLE TECHNIQUE.....	9
CQP « Contrôleur Technique V.L »	9
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 2 CARROSSERIE PEINTURE.....	10
CQP « Débosselleur sans peinture »	10
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 3 CARROSSERIE PEINTURE.....	11
CQP « Peintre spécialiste »	11
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 4 MAINTENANCE CYCLE	12
CQP « Mécanicien cycles »	12
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 5 DEMONTAGE RECYCLAGE	13
CQP « Démonteur Automobile »	13
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 6 DEPANNAGE REMORQUAGE.....	14
CQP « Dépanneur Remorqueur Véhicules Légers »	14
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 7 MAINTENANCE DES VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS	15
CQP « Mécanicien de maintenance Véhicules utilitaires et industriels ».....	15
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 8 MAINTENANCE DES VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS PNEUMATIQUES.....	16
CQP « Opérateur Maintenance Pneumatiques Véhicules Industriels »	16
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 9 SECTION MAINTENANCE VL	17
CQP « Mécanicien de Maintenance Automobile »	17
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 10 SECTION MAINTENANCE VL	18
CQP « Mécanicien Spécialiste Automobile ».....	18
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 11 SECTION MAINTENANCE VL SERVICE RAPIDE	19
CQP « Opérateur Service Rapide »	19
DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 12 SECTION ECOLE DE CONDUITE	20
CQP « Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite ».....	20
DOSSIER DE CANDIDATURE : MODALITES ET FICHES TECHNIQUES DE 1 A 10, COMMUNES A L'ENSEMBLE DES LOTS.....	21

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 1 CONTRÔLE TECHNIQUE

CQP « Contrôleur Technique Véhicules Légers »

La réponse au lot 1 est composée d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre d'un CQP du domaine du contrôle technique :

- **CQP « Contrôleur Technique V.L. »**

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (*identifiées FICHES 1 à 10*), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

Le candidat devra préciser s'il candidate sur l'ensemble du lot ou uniquement sur un ou plusieurs sous-lots :

- **Sous Lot 1-1** : Auvergne Rhône-Alpes
- **Sous Lot 1-2** : Bretagne
- **Sous Lot 1-3** : Bourgogne Franche-Comté
- **Sous Lot 1-4** : Grand Est
- **Sous Lot 1-5** : Ile de France
- **Sous Lot 1-6** : Nouvelle Aquitaine
- **Sous Lot 1-7** : Occitanie

► **Prestation attendue**

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « Contrôleur technique V.L. » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 295 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 105 heures.
Le schéma global de la formation s'articule sur deux grandes périodes correspondant à l'évolution du statut du salarié en formation, conformément à la réglementation en vigueur. Une évaluation intermédiaire est prévue à l'issue de la première période.
 - L'action de formation sera composée de 7 groupes d'un effectif maximum de 12 stagiaires
 - Les prérequis exigés pour la préparation du CQP « Contrôleur Technique V.L. » pour un public de demandeurs d'emploi seront respectés :
 - Candidat titulaire des prérequis prévus au point A.2.1 de l'Annexe IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié ;
 - Candidat titulaire d'un diplôme de niveau IV du Ministère de l'Education Nationale dans une discipline de l'automobile (Baccalauréat Professionnel Maintenance des véhicules) ou un diplôme équivalent inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou au Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile (RNCSA). (cf liste des Certifications Permettant l'Accès aux CQP Contrôle Technique VL dans le cadre de la POEC) ;
 - Candidat titulaire d'un diplôme de niveau III du Ministère de l'Education Nationale dans une discipline de l'automobile (BTS Maintenance des véhicules) ou un diplôme équivalent inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles ou au Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile. (cf liste annexée des Certifications Permettant l'Accès aux CQP Contrôle Technique VL dans le cadre de la POEC) ;
- sous réserve que les candidats retenus aient satisfait aux tests d'aptitude et de motivation.
- L'action de formation se déroulera entre septembre 2018 et janvier 2019.
 - Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 2 CARROSSERIE PEINTURE

CQP « Débosseleur Sans Peinture »

La réponse au lot 2 est composée d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre d'un CQP du domaine de la carrosserie peinture :

- **CQP « Débosseleur Sans Peinture »**

L'action de formation se déroulera sur la région Ile-de-France.

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (**identifiées FICHES 1 à 10**), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

► Prestation attendue

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « Débosseleur sans peinture. » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 295 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 105 heures.
- L'action de formation sera composée d'un groupe d'un effectif maximum de 12 stagiaires.
- Les prérequis conseillés pour la préparation du CQP « Débosseleur Sans Peinture. » pour un public de demandeurs d'emploi sont respectés, à savoir candidats intéressés et motivés par le métier de Débosseleur et ayant satisfait aux tests réalisés par l'organisme de formation permettant notamment de s'assurer des habiletés professionnelles.
- L'action de formation se déroulera entre septembre 2018 et janvier 2019.
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 3 CARROSSERIE PEINTURE

CQP « Peintre spécialiste »

La réponse au lot 3 est composée d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre d'un CQP du domaine de la carrosserie peinture :

- **CQP « Peintre Spécialiste »**

L'action de formation se déroulera sur la région Hauts-de-France.

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (**identifiées FICHES 1 à 10**), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

► **Prestation attendue**

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « Peintre Spécialiste. » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 312 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 88 heures.
- L'action de formation sera composée d'un groupe d'un effectif maximum de 12 stagiaires.
- Les prérequis conseillés pour la préparation du CQP « Peintre Spécialiste » pour un public de demandeurs d'emploi sont respectés, à savoir candidats intéressés et motivés et ayant satisfait aux tests réalisés par l'organisme de formation permettant notamment de s'assurer des habiletés professionnelles.
- L'action de formation se déroulera entre septembre 2018 et janvier 2019.
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 4 MAINTENANCE CYCLE

CQP « Mécanicien Cycles »

La réponse au lot 4 est composé d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre du CQP :

- **CQP « Mécanicien Cycles ».**

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (**identifiées FICHES 1 à 10**), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

Il devra préciser s'il candidate sur l'ensemble du lot ou uniquement sur un ou plusieurs sous-lots :

- **Sous Lot 4-1** : Auvergne Rhône-Alpes
- **Sous Lot 4-2** : Ile de France
- **Sous Lot 4-3** : Grand Est
- **Sous Lot 4-4** : Occitanie

► Prestation attendue

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « Mécanicien Cycles » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 330 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 70 heures.
- L'action de formation sera composée de 4 groupes d'un effectif maximum de 14 stagiaires par groupe
- Les prérequis conseillés pour la préparation au CQP « Mécanicien Cycles » pour un public de demandeurs d'emploi sont respectés, à savoir : candidats intéressés et motivés par le métier de "Mécanicien Cycles" et ayant satisfaits aux tests réalisés par l'organisme de formation.
- Les actions de formation se dérouleront entre septembre 2018 et janvier 2019.
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 5 DEMONTAGE RECYCLAGE

CQP « Démonteur Automobile »

La réponse au lot 5 est composée d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre d'un CQP du domaine du démontage recyclage :

- **CQP « Démonteur Automobile »**

L'action de formation se déroulera sur la région Ile-de-France.

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (identifiées FICHES 1 à 10), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

► Prestation attendue

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « Démonteur Automobile. » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 305 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 95 heures.
- L'action de formation sera composée d'un groupe d'un effectif maximum de 12 stagiaires.
- Les prérequis conseillés pour la préparation du CQP « Démonteur Automobile. » pour un public de demandeurs d'emploi sont respectés, à savoir : candidats intéressés et motivés par le métier de « Démonteur Automobile » ayant satisfait aux tests d'aptitude et de motivation réalisés par l'organisme de formation
- L'action de formation se déroulera entre septembre 2018 et janvier 2019.
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 6 DEPANNAGE REMORQUAGE

CQP « Dépanneur Remorqueur Véhicules Légers »

La réponse au lot 6 est composée d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre d'un CQP du domaine du dépannage remorquage :

- **« CQP Dépanneur Remorqueur VL »**

L'action de formation se déroulera sur la région Hauts-de France.

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (identifiées FICHES 1 à 10), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

► Prestation attendue

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « Dépanneur remorqueur VL. » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 330 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 70 heures.
- L'action de formation sera composée d'un groupe d'un effectif maximum de 12 stagiaires.
- Les prérequis conseillés pour la préparation du CQP « Dépanneur Remorqueur VL. » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective sont respectés, à savoir : Niveau V dans le domaine de la maintenance automobile ou d'un diplôme de niveau équivalent (CAP, Bac pro ou équivalent inscrit au RNCP ou au RNCSA) ; Titulaire d'un permis de conduire (B minimum) ; sous réserve que l'ensemble des candidats retenus ait satisfait aux tests d'aptitude et de motivation.
- L'action de formation se déroulera entre septembre 2018 et janvier 2019.
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 7 MAINTENANCE DES VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

CQP « Mécanicien de Maintenance Véhicules utilitaires et industriels »

La réponse au lot 7 est composée d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre d'un CQP du domaine de la maintenance Véhicules utilitaires et industriels :

- **CQP « Mécanicien de Maintenance Véhicules Utilitaires et Industriels ».**

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (**identifiées FICHES 1 à 10**), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

Il devra préciser s'il candidate sur l'ensemble du lot ou uniquement sur un ou plusieurs Sous Lots :

- **Sous Lot 7-1** : Auvergne Rhône-Alpes
- **Sous Lot 7-2** : Centre Val de Loire
- **Sous Lot 7-3** : Ile-de-France
- **Sous Lot 7-4** : PACA (plus particulièrement sur le département du Vaucluse)
- **Sous Lot 7-5** : Occitanie

► **Prestation attendue :**

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « Mécanicien de Maintenance Véhicule Utilitaires et Industriels » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 330 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 70 heures.
- L'action de formation sera composée de 5 groupes d'un effectif maximum de 12 stagiaires par groupe
- Les prérequis conseillés pour la préparation du CQP « Mécanicien de Maintenance Véhicule Utilitaires et Industriels » pour un public de demandeurs d'emploi sont respectés, à savoir : candidats motivés par le métier de "Mécanicien de Maintenance Véhicules Utilitaires et Industriels" ayant satisfait aux tests d'aptitude et de motivation proposée par l'organisme de formation
- Les actions se dérouleront entre septembre 2018 et janvier 2019.
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 8 MAINTENANCE DES VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS PNEUMATIQUES

CQP « Opérateur Maintenance Pneumatiques Véhicules Industriels »

La réponse au lot 8 est composée d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre du

- **CQP « Opérateur Maintenance Pneumatiques Véhicules Industriels »**

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (identifiées FICHES 1 à 10), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

Il devra préciser s'il candidate sur l'ensemble du lot ou uniquement sur un ou plusieurs sous-lots :

- **Sous Lot 8-1** : Auvergne Rhône-Alpes
- **Sous Lot 8-2** : Bourgogne Franche Comté
- **Sous Lot 8-3** : Occitanie

► Prestation attendue

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « Opérateur Maintenance Pneumatiques Véhicules Industriels » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 320 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 70 heures.
- L'action de formation sera composée de 3 groupes d'un effectif maximum de 12 stagiaires par groupe sur les 3 régions suivantes : Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche Comté, Occitanie
- Les prérequis conseillés pour la préparation du CQP « Opérateur Maintenance Pneumatiques Véhicules Industriels » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective sont respectés, à savoir : candidats motivés par le métier d'opérateur de maintenance pneumatiques véhicules industriels ayant satisfait aux tests d'aptitude et de motivation proposés par l'organisme de formation
- L'action de formation se déroulera entre septembre 2018 et janvier 2019.
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 9 SECTION MAINTENANCE VEHICULES LEGERS

CQP « Mécanicien de Maintenance Automobile »

La réponse au lot 9 est composée d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre du

- **CQP « Mécanicien de Maintenance Automobile »**

Les actions de formation se dérouleront sur la région Centre Val de Loire

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (**identifiées FICHES 1 à 10**), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

Il devra préciser s'il candidate sur l'ensemble du lot ou uniquement sur un ou plusieurs sous-lots :

- **Sous Lot 9-1** : Loir et Cher
- **Sous Lot 9-2** : Eure et Loir

► **Prestation attendue**

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « Mécanicien de Maintenance Automobile. » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 295 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 105 heures.
- L'action de formation sera composée d'un groupe d'un effectif maximum de 12 stagiaires.
- Les prérequis conseillés pour la préparation du CQP « Mécanicien de Maintenance Automobile » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective sont respectés, à savoir : candidats de niveau troisième de l'enseignement général ou de CAP dans le domaine de la maintenance automobile ou d'un diplôme de niveau équivalent, sous réserve que l'ensemble des candidats retenus ait satisfait aux tests d'aptitude et de motivation
- L'action de formation se déroulera entre septembre 2018 et janvier 2019.
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 10 SECTION MAINTENANCE VEHICULES LEGERS

CQP « Mécanicien Spécialiste Automobile »

La réponse au lot 10 est composée d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre du

- **CQP « Mécanicien Spécialiste Automobile »**

L'action de formation se déroulera sur la région PACA, plus particulièrement dans le département des Bouches du Rhône.

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (**identifiées FICHES 1 à 10**), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

► Prestation attendue

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « Mécanicien Spécialiste Automobile. » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 330 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 70 heures.
- L'action de formation sera composée d'un groupe d'un effectif maximum de 12 stagiaires.
- Les prérequis conseillés pour la préparation du CQP « Mécanicien Spécialiste Automobile » pour un public de demandeurs d'emploi sont respectés, à savoir : candidats titulaires d'un CAP dans le domaine de la maintenance automobile ou d'un diplôme de niveau équivalent, sous réserve que l'ensemble des candidats retenus ait satisfait aux tests d'aptitude et de motivation
- L'action de formation se déroulera entre septembre 2018 et janvier 2019.
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 11 SECTION MAINTENANCE **VEHICULES LEGERS SERVICE RAPIDE**

CQP « Opérateur Service Rapide »

La réponse au lot 11 est composé d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre d'un CQP :

- **CQP « Opérateur Service Rapide »**

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (**identifiées FICHES 1 à 10**), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

Il devra préciser s'il candidate sur l'ensemble du lot ou uniquement sur un ou plusieurs sous-lots :

- **Sous Lot 11-1** : Auvergne Rhône-Alpes, plus particulièrement sur le département de l'Allier
- **Sous Lot 11-2** : Grand Est

► Prestation attendue

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du **CQP « Opérateur Service Rapide »**
- Pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 295 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 105 heures
- L'action de formation sera composée d'un groupe d'un effectif maximum de 12 stagiaires **prioritairement sur la région**
- Les prérequis conseillés pour la préparation du CQP « Opérateur Service Rapide » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective sont respectés, à savoir : candidats de niveau troisième de l'enseignement général ou de CAP dans le domaine de la maintenance automobile ou d'un diplôme de niveau équivalent, sous réserve que l'ensemble des candidats retenus **aient** satisfait aux tests d'aptitude et de motivation
- L'action de formation se déroulera entre septembre 2018 et janvier 2019
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE LOT 12 SECTION ECOLE DE CONDUITE

CQP « Responsable d'unité d'enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite »

La réponse au lot 12 est composé d'un dossier de candidature pour la mise en œuvre d'un

- **CQP « Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite »**

L'action de formation se déroulera sur la région Ile-de-France.

Le candidat doit être en capacité de répondre aux 10 fiches techniques composant le dossier de candidature (cf. pages 22 à 32). L'organisme de formation candidat présente selon les 10 fiches descriptives ci-après (identifiées FICHES 1 à 10), pour chacune de ces prestations, ses capacités à les réaliser et en décrit les éléments fondamentaux permettant l'habilitation à mettre en œuvre la formation.

► Prestation attendue

- Mise en œuvre d'une action de formation visant la préparation du CQP « **Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite** » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective incluant une période de formation d'une durée maximale de 126 heures et une période d'immersion en entreprise d'une durée minimale de 105 heures.
- L'action de formation sera composée d'un groupe d'un effectif maximum de 12 stagiaires.
- Les prérequis conseillés pour la préparation du CQP « Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite » pour un public de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective sont respectés, à savoir : candidats n'ayant pas fait l'objet d'une condamnation à une peine criminelle ou correctionnelle, ayant une expérience professionnelle dans la pratique de l'enseignement de la conduite et ayant un projet d'ouverture d'une auto-école à court terme.
- L'action de formation se déroulera entre septembre 2018 et janvier 2019.
- Les jurys devront être planifiés avant la mi-janvier 2019.

DOSSIER DE CANDIDATURE : MODALITES ET FICHES TECHNIQUES DE 1 A 10, COMMUNES A L'ENSEMBLE DES LOTS

Le candidat doit assurer la maîtrise d'œuvre du CQP pour le lot ou sous lot sur lequel il formule sa demande (pilotage et suivi du projet, pilotage de la conception pédagogique, mise en main du kit pédagogique aux formateurs, gestion de la planification des formations et des jurys) et l'animation des actions de formation certifiante correspondant à la majorité des unités de compétences (UC) constitutives du CQP pour lequel il demande l'habilitation.

Le recours à la sous-traitance ne peut concerner que l'animation d'une minorité des UC constitutives du CQP visé et doit faire l'objet d'une justification au regard des ressources dont l'établissement dispose.

En cas de sous-traitance, un protocole d'accord inter établissements est à compléter (Cf annexe).

En application du décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de formation dispensées, ne pourront être financées que les actions dispensées par un organisme de formation par un prestataire de formation enregistré sur le catalogue des Organismes de la branche (<http://www.anfa-auto.fr/Centres-de-formation/Repondre-aux-criteres-qualite/> / Espace ANFA Outils) ou détenteur d'un label ou certification CNEFOP, conformément à notre procédure d'évaluation interne.

Toute demande ne respectant pas ces critères sera considérée comme inéligible.

► Contenu du dossier attendu

Le dossier doit mettre en évidence :

- Les modalités particulières d'information et de recrutement des stagiaires
- Les modalités d'accompagnement à la recherche d'immersion et d'emploi des stagiaires
- Les modalités de suivi de l'insertion
- L'adaptation du parcours de formation aux caractéristiques du public bénéficiaire, en cohérence avec le référentiel du CQP visé
- La cohérence du contenu de la planification proposée avec le référentiel du C.Q.P. visé et les rythmes d'apprentissage des bénéficiaires
- La pertinence des durées de formation adaptées au référentiel du C.Q.P. visé et aux rythmes d'apprentissage des bénéficiaires
- La cohérence des choix pédagogiques avec la visée de professionnalisation du C.Q.P.
- La cohérence des modalités de suivi des bénéficiaires en organisme de formation et en entreprise
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement définis pour la formation
- La cohérence des moyens prévus pour l'organisation des situations d'évaluations avec les prescriptions du référentiel du CQP visé

► **Prix :**

L'action de Formation pourra être prise en charge dans la limite de 15 euros HT de l'heure stagiaire sous réserve du cofinancement accordé par Pôle Emploi dans le cadre du Programme d'Investissement Compétences (PIC) dans la limite maximale de 400 heures, période d'immersion en entreprise comprise. Seuls les coûts pédagogiques sont éligibles.

► **Dates de mise en œuvre de l'action de formation :** les dates de formation et de période d'immersion en entreprise devront être précisées

► **Précisions générales sur l'organisation des évaluations certifiantes**

Evaluation des blocs de compétences du CQP :

Les évaluations seront organisées conformément aux indications du référentiel du CQP visé, joint en annexe de cet appel à projets.

Constitution du jury final :

Le CQP est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié, et d'un formateur prioritairement extérieur à l'OF qui a organisé la formation.

L'organisme de formation devra proposer un formateur pour assumer cette dernière fonction.

► **Suivi des actions POEC**

L'ANFA assure un suivi des actions au moyen :

- D'un bilan de fin de formation établi par l'organisme de formation au terme de chaque action CQP
- D'un bilan effectué par la délégation régionale de l'ANFA. Ce bilan a pour objectif d'examiner les différentes dimensions de la mise en œuvre d'action C.Q.P. L'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions est susceptible d'être sollicité (équipe pédagogique, référent CQP, stagiaires, entreprises ...).
- D'un suivi par un comité de pilotage national qui examine la mise en place des actions de formation (sourcing ; réunions d'informations collectives mises en œuvre en lien avec Pôle Emploi, les délégations régionales ; le taux de remplissage...), les caractéristiques des publics, le déroulement de l'action de formation, la période en entreprise, les résultats des évaluations, l'insertion des stagiaires et l'évolution d'indicateurs de résultats (dont le taux de réussite aux examens et le taux d'insertion ainsi que leur évolution ; évolution des effectifs en formation).

INTITULE du LOT :

INTITULE DU OU DES SOUS-LOT(S) :

FICHE 1 : PRESENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

→ **Organisme de formation**

*Identité,
Domaines de spécialités et savoir faire
Expérience de l'accueil des jeunes sous contrat de formation en alternance
Expérience de l'accueil de demandeurs d'emploi...*

→ **Réalisations de l'organisme dans le cadre des formations initiales ou continues dans le secteur des Services de l'Automobile**

*Effectif global,
Effectifs par type de formation (apprentissage, alternance, formation continue, scolaire),
Certifications préparées,
Taux de réussite aux examens ...*

FICHE 2 : FINALITE OBJECTIFS DE L'ACTION ET COÛT

→ **Pertinence et place de ce projet**

Motifs qui amènent l'organisme à s'engager dans un projet P.O.E.C. mobilisant le dispositif CQP.

→ **Objectifs quantitatifs**

*Public visé
Potentiel d'emplois*

→ **Budget prévisionnel de l'action**

*Coût horaire par bénéficiaire
Coût de l'action*

FICHE 3 : PREPARATION ET MISE EN PLACE DE L'ACTION

→ Information des demandeurs d'emploi

Modalités, supports, périodes, acteurs impliqués dans la présentation :

- des caractéristiques du CQP. (cf. référentiel CQP.),
- des objectifs de la formation et des emplois visés
- des méthodes de formation ...

→ Sélection des stagiaires et constitution du groupe

*Modalités de positionnement et de sélection des stagiaires,
Outils utilisés ...*

FICHE 4 : PROJET PEDAGOGIQUE GLOBAL

→ Les acteurs

*Identité des responsables,
Noms et responsabilités des acteurs du projet,
Acteurs impliqués dans l'action (responsable pédagogique, formateurs, autres ...),*

→ La gestion de la période d'immersion en entreprise

*Applications pratiques envisagées, les actions, les étapes, les moments,
Actions envisagées pour aider les stagiaires à trouver des entreprises d'accueil,
Actions envisagées auprès des entreprises permettant d'assurer la complémentarité sur les deux lieux de formation,
Modalités de sensibilisation à la fonction tutorale, choix du tuteur,...
Moyens de régulation envisagés en cas de dysfonctionnement (relatifs aux activités en entreprises, tuteurs, équipements de l'entreprise...)
Outils spécifiques (livret de liaison, livret de suivi pédagogique...) et modalités d'utilisation,
Autres modalités de coordination (réunions de concertation pédagogique, de tuteurs, visites d'entreprises ...)
Modalités envisagées pour soutenir l'implication des stagiaires.*

*Rappel concernant la période d'immersion en entreprise dans le cadre du contrôle technique :
possibilité de réaliser des contrôles après avoir satisfait à une évaluation intermédiaire (BC 1)
permettant d'obtenir le statut de contrôleur stagiaire.*

FICHE 5 : CO-TRAITANCE OU SOUS-TRAITANCE EVENTUELLES

Compte tenu des particularités du CQP et de sa mise en œuvre, tout établissement n'a pas nécessairement l'ensemble des moyens humains et/ou techniques pour réaliser la formation.

Dans la mesure où un partenariat s'avère nécessaire pour atteindre les compétences visées par la formation, un "Protocole d'accord inter établissement" est établi. Il matérialise l'engagement à mettre en œuvre ce partenariat. Il permet d'en définir l'étendue et les modalités d'organisation et de préciser les responsabilités de chaque partenaire, sur les actions de formation visant les blocs de compétences comme sur l'organisation des évaluations. Il résulte d'une concertation entre les deux organismes de formation. Le projet de partenariat est examiné et validé par l'ANFA.

FICHE 6 : PLAN DE FORMATION

Le plan de formation doit faire apparaître les informations suivantes valables pour chaque site de formation :

- les dates précises par semaine (semaine n° ..., du .../.../... au .../.../...)
- le titre du ou des bloc(s) de compétence en référence au référentiel de certification
- le(s) objectif(s) de formation visé(s) en relation avec les savoirs associés des unités de compétences du référentiel de certification
- les mises en situation pédagogiques et applications pratiques réalisées sur sites
- les activités réalisées en entreprises le cas échéant

Semaine n° ..., période du .../.../... au .../.../...

Nombre d'heure(s)	Bloc de compétences (du référentiel de certification)	Objectif(s) de formation (en cohérence avec les savoirs associés du référentiel de certification)	Contenus pédagogiques et applications pratiques pédagogiques de la séquence	Activité(s) en entreprise (le cas échéant)
« n » heures	Exemple : Réalisation de contrôles techniques périodiques sur véhicules légers

Semaine n°3, période du .../.../... au .../.../...				
Nombre d'heure(s)	Bloc de compétences (du référentiel de certification)	Objectif(s) de formation (en cohérence avec les savoirs associés du référentiel de certification)	Contenus pédagogiques et applications pratiques pédagogiques de la séquence	Activité(s) en entreprise (le cas échéant)
	Exemple : Réalisation de contrôles techniques périodiques sur véhicules légers			

Semaine n°4, période du .../.../... au .../.../...				
Nombre d'heure(s)	Bloc de compétences (du référentiel de certification)	Objectif(s) de formation (en cohérence avec les savoirs associés du référentiel de certification)	Contenus pédagogiques et applications pratiques pédagogiques de la séquence	Activité(s) en entreprise (le cas échéant)
	Exemple : Réalisation de contrôles techniques périodiques sur véhicules légers			

FICHE 7 : CALENDRIER DE LA FORMATION

Le calendrier de la formation, sur lequel figurent nécessairement les informations suivantes, doit être établi **pour chaque site ou action de formation** :

- **Dates de début et de fin de formation**

- **Périodes d'immersion en entreprise et de visites en entreprises**

- **Période sur laquelle pourra se dérouler l'entretien devant le jury**
(attention : le jury ne pourra pas se tenir sur les semaines 51 et 52)

FICHE 8 : EQUIPE PEDAGOGIQUE

- **Constitution de l'équipe pédagogique sur le site***
Pour chacun des intervenants sur l'action, communiquer les informations suivantes :

Identité*	
Domaine d'intervention dans le CQP	
Statut (permanent, vacataire ...)	
Organisme d'appartenance	
Formation initiale et/ou continue dans le(s) domaine(s) d'intervention spécifique(s) aux modules enseignés	
Nature et durée de l'expérience professionnelle dans le secteur professionnel visé	
Nature et durée de l'expérience pédagogique	

*Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, les formateurs cités bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer en s'adressant au Département Compétences et Ingénierie de l'ANFA, 41-49 rue de la Garenne, 92310 Sèvres. Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant.

FICHE 9 : MOYENS ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- **Ateliers sur site**
Description des locaux : surface disponible pour l'action, nombre de postes, nombre et type de véhicules, liste des matériels ...
- **Salles de formation sur site**
Type de salle, équipements technologiques, vidéo, informatique ...

FICHE 10 : SUIVI DE L'INSERTION

- **Modalités de suivi de l'insertion professionnelle à l'issue de la formation puis à 3 mois envisagées et méthodologie employée**
-

Fait à Sèvres, le 14 mai 2018

Le Premier Vice-Président



Bertrand MAZEAU

La Présidente



Virginie de PIERREPONT